Société française d'héraldique et de sigillographique

CONSIGNES ÉDITORIALES

Envoi d'une proposition d'article

Les propositions sont envoyées à l'adresse suivante : sfhs-rfhs@gmail.com.

Le texte est en format Word ou un format compatible avec celui-ci, selon les formes habituelles de la typographie française. Il est accompagné d'un court résumé en français et de sa traduction en anglais (500 mots maximum les deux).

Les illustrations sont adressées séparément du texte, dans des fichiers JPG ou équivalents. Elles sont numérotées et accompagnées d'une liste indiquant leurs légendes respectives et leurs sources. Les auteurs veillent à s'assurer qu'elles sont libres de droits et précisent, pour les photographies d'originaux, qui est à l'origine du cliché (auteur lui-même, service de photographie d'archives...).

Présentation des textes

Forme

Le titre de l'article est laissé dans le même corps que le texte. Il est suivi du nom de l'auteur, également dans le même corps que le texte, de ses titres ou fonctions, et d'une adresse électronique valide.

Les sous titres sont précédés et suivis d'une ligne vierge simple.

Les paragraphes sont séparés par un saut de ligne simple.

Ne pas introduire de numéros de page ni d'en-tête ni de bas de page ni de saut de page.

Composition du corps de texte

Police du corps de texte : times new roman, corps 11 points.

Paragraphes : interligne simple, texte justifié, espacement avant et après 0 pt, retrait de première ligne 0,5 cm.

Utiliser toujours les majuscules accentuées (fonction : Insérer-Symboles).

Les formules latines ou étrangères sont composées en italique (et ne nécessitent pas de guillemets). Respecter les particularités typographiques des différentes langues utilisées dans le texte.

Les citations en français sont entre guillemets.

Les appels de note sont établis par la fonction : « Références-Insérer une note de bas de page ». Il n'y a pas d'espace entre l'appel de note et le mot qui le précède. Lorsque 1'appel termine une phrase ou une partie de phrase, il précède toujours le signe de ponctuation.

Introduire toujours un espace insécable (obtenu par la commande de clavier « Contrôle + Majuscule ») :

- entre un nom de personnage et son numéro d'ordre dans une succession (exemple : Élisabeth I^{re}, Louis XIII, Alexandre III) ;
- entre les abréviations comme p., ms, fol., g, kg, €, S, £, cm, mm, km et le chiffre qui les précèdent ou les suivent (exemples : p.185-186, 35 mm,12 000 £);
 - entre les petits tirets marquant le début d'une liste et le caractère qui suit (-) ;
- avant le tiret demi-quadratin (commandes de clavier : Contrôle + tiret du pavé numérique) qui marque le début d'une incise (-) ou qui termine celle-ci (exemple : comme cela a été plusieurs fois débattu dans la littérature érudite à partir du XIX^e siècle) ;
 - -avant un point d'interrogation, un point d'exclamation, deux points et point-virgule ;
 - après le guillemet entrant («) et avant le guillemet sortant (») signalant un titre ou une citation.

Notes infra paginales

Numérotation automatique, suivie d'un point et d'un espace insécable.

Police des notes : times new roman, 9 points.

Paragraphe : interligne simple, texte justifié, espacement avant et après 0 pt, retrait de première ligne 0,5 cm.

Les avertissements ou mention préalable aux notes (signalement d'un traducteur, remerciements, etc.) ne donnent pas lieu à un appel de note dans le titre ou dans le texte. La teneur doit en être donnée entre crochets avant le texte de l'article (après le titre et le nom de l'auteur), charge à l'éditeur d'en assurer la mise en forme.

Références bibliographiques (exemples)

Les noms des auteurs sont en petites majuscules accentuées, précédés de leurs prénoms en toutes lettres.

Sources originales

Les références des sources originales sont données selon les formes prescrites par les institutions qui les conservent.

- Armorial de poche du temps de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms IV 1249, fol. 2-v (pour folio 2, verso).
- Généalogie de la famille Gaudechart, composée par Philippe de Gaudechart pour son fils Nicolas (XVI^e siècle), Paris, Archives nationales, Papiers Caulaincourt, 95 AP 57.

Sources éditées

- Armorial de Gelre (Bibliothèque royale de Belgique, ms 15 652-15 656), éd. Michel POPOFF, présenté par Michel PASTOUREAU, Paris, 2012.
 - Jean LE BEL, Chronique, éd. Jules VIARD et Eugène DÉPREZ, t. II, Paris, 1905 (Société de l'histoire de France), p. 204.

Ouvrages d'auteurs ou ouvrages publiés sous une direction scientifique :

- Claude GAUVARD, Alain DE LIBERA et Michel ZINK (dir.), Dictionnaire du Moyen Âge, Paris, 2002.
- Jules FLORANGE, Armorial du jetonophile. Guide de l'amateur des jetons armoriés, 2 vol., Paris, 1902-1907, t. 1, p. 57.
- Otto NEUBECKER, Heraldik Wapen: ihr Ursprung, Sinn und Wert, Frankfurt am Main, 1977.
- Michael Powell SIDDONS, The Development of Welsh Heraldry, 4 vol., Aberystwith, 1991-2006.
- Steven THIRY, *Matter(s) of State. Heraldic Display and Discourse in the Early Modern Monarchy(c. 1480-1650)*, Ostfildern, 2018 (Thorbecke, Heraldic studies, 2).

Articles ou chapitres dans un ouvrage collectif

- Jean-Christophe BLANCHARD, « Le burelé des Vaudémont : des armoiries familiales à l'emblème territorial », dans Gérard GIULIATO (éd.), Autour des comtes de Vaudémont. Lieux, symboles et images d'un pouvoir princier au Moyen Âge, Nancy, 2011, p. 77-106.
- Eckart HENNING, « Genealogie », dans Toni DIEDERICH et Joachim OEPEN (dir.), *Historische Hilfswissenschaften. Stand und Perspektiven der Forschung*, Köln-Weimar-Wien, 2005, p. 89-106.
- Elisabetta MORI, « L'identita genealogica e araldica. Fonti, metodologie, interdisciplinarita, prospettive », dans *Atti des XIII congresso internazionale di scienze genealogica et araldica (Torino, Archivio di Stato, 21-26 settembre 1998)*, Roma, 2000, p. 875-896.

Articles dans un périodique

- Augusto Ferreira do Amaral, « A linhagem dos Bragançãos (parte 1) », Armas e troféus, 9e série, t. 18,2016, p. 259-318.
- Jean-François NIEUS, « *Cum signo auctoritatis et excellentie mee sigillo*. Sceaux et identité symbolique des comtes de Flandre à la fin du XI^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 58, 2015, p. 43-64.

Articles en ligne

- Clément SAVARY, « Le pennon héraldique des Cossé-Brissac : l'ivresse d'une maison », Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne, 2018-2, juin 2018, 17 p. :[http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2018_002.pdf] (consulté le 11 octobre 2017).

Abréviations

L'usage d'abréviations pour désigner une institution de conservation, un ouvrage, une collection, un périodique, un article nécessite d'exprimer une première fois leur nom ou titre de manière complète, suivi de la mention (entre parenthèses) : ci-après... (accompagnée de l'abréviation choisie).

Les abréviations employées doivent être conformes aux usages, si ceux-ci sont déjà établis (exemples : MGH, pour *Monumenta Germaniæ historica* ; BnF, pour Bibliothèque nationale de France). Pour les archives départementales, on abrégera AD suivi du nom du département de préférence à son numéro (exemple : AD Aisne). Pour les bibliothèques municipales, on inscrira BM suivi du nom de la ville (exemple : BM Laon).

Pour alléger les notes, une référence déjà citée sera désignée de la manière suivante : NOM, *Début du titre*...(voirn. ...), accompagnée du numéro de la première note signalant la référence complète. La mention *op. cit.* est prohibée. Exemple :

- 27. Faustino MENÉDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, *Heraldica medieval española. I. La casa real de León y Castilla*, Madrid, 1982 (Instituto Salazar y Castro-Hidalguia), p. 55-69.
 - 38. MENÉDEZ PIDAL, Heraldica medieval... (voir n. 27), p. 57.